

**SEMINAIRE
RISQUES, ASSURANCES, RESPONSABILITES 2006-2007**

“LA REPARATION DES ATTEINTES A L'ENVIRONNEMENT”

**Le rôle de l'assurance
dans le nouveau dispositif**

par Elisabeth ABRASSART

LE POOL DE CO-REASSURANCE ASSURPOL

Un GIE d' assureurs & de réassureurs

- Garpol 1977 – 1988
- Assurpol depuis 1989 (2007 : 35 assureurs + 10 réassureurs)
 - ↳ soit une expérience de 30 années

Des objectifs multiples

- Co-réassurer les risques d'Atteinte à l'environnement
- Développer une offre d'assurance pour le compte des adhérents assureurs
- Fournir de la capacité
- Mettre à disposition un savoir-faire et partager l' expérience
- Disposer d'un laboratoire

GARANTIES D'ASSURANCE TRADITIONNELLES - ATTEINTES A L'ENVIRONNEMENT -

Deux grands types de garantie

↳ Garantie **Responsabilité civile** ☒ Dommages aux tiers

↳ Garantie **Dommages / frais** ☒ Dommages à l'assuré

Sites d'exploitation

- Exploitants d'installations
 - industrielles
 - commerciales
- Collectivités publiques

Garantie RC exploitation

- Dommages aux tiers
- Frais d'urgence (menace de dommages)

Garantie Frais de dépollution

- (Sous)-sol, eaux souterraines / de surface
- Biens immobiliers et mobiliers

Prestataires de service

- Etudes, travaux, chantiers

Garantie RC professionnelle

GARANTIES D'ASSURANCE TRADITIONNELLES - ATTEINTES A L'ENVIRONNEMENT -

Deux grands types de garantie

Conditions

- ↳ Atteinte à l'environnement
- ↳ Fait générateur fortuit (soudain, imprévu, inconnu de l'assuré) sur le site d'exploitation
- ↳ Préjudices couverts

Définition de l'Atteinte à l'environnement

« L'émission, la dispersion, le rejet, le dépôt de toute substance solide, liquide ou gazeuse diffusée par l'atmosphère, le sol, les eaux ;

La production d'odeurs, bruits, vibrations, variations de température, ondes, radiations, rayonnements excédant la mesure des obligations ordinaires du voisinage ».

Préjudices couverts

- corporels
- matériels
- immatériels

GARANTIES D'ASSURANCE TRADITIONNELLES - ATTEINTES A L'ENVIRONNEMENT -

Deux grands types de garantie

Conditions

Périmètre

↳ Hors transport, nucléaire, RC produits

↳ Exclusions importantes :

- Respect du permis d'exploiter (fonctionnement normal)
- Risque de développement
- Dommages écologiques
- OGM

RESPONSABILITE ENVIRONNEMENTALE

Les éléments-clefs pour l'assurance

Responsabilités en jeu

- Régime de police administrative (\neq RC)

Rôle déterminant de l'autorité compétente

- Contrôle de l'autorité compétente pour les mesures de prévention et de réparation des dommages environnementaux

Champ d'application : dommages environnementaux

- Réparation
- Prévention en cas de menace imminente de dommages

Notion de patrimoine collectif environnemental

DOMMAGES ENVIRONNEMENTAUX

Les éléments-clefs pour l'assurance

Définitions des dommages environnementaux

- Modifications négatives graves et mesurables
- Sols, Eaux, Espèces et habitats naturels protégés

Dommages aux :

- ↳ Ressources naturelles
- ↳ Services

Dommages non visés

- ↳ Dommages corporels,
- ↳ Dommages aux biens privés,
- ↳ Pertes économiques.

RESPONSABILITE ENVIRONNEMENTALE

- Des questions -

Appréciation de la gravité des dommages

Gestion des différents types de réparation

- Interdépendance ☒ Quels critères de choix sur les types à mettre en œuvre?
- Quels critères de choix pour un type de réparation donné?
- Quelles bases de fonctionnement de la réparation compensatoire?

Dommages aux Espèces et habitats naturels protégés

- Méthodologie d'évaluation des dommages?
- Capacité d'expertise?
- Gestion du temps et de l'influence de facteurs externes?

UNE NOUVELLE GARANTIE

- Dommages environnementaux -

Une garantie de responsabilité enviro^{ta}le

↳ adaptée au régime de police “administrative”

↳ avec intervention de l'autorité compétente

Dommages non pris en compte

- Dommages corporels
- Dommages aux biens privés
- Pertes économiques

UNE NOUVELLE GARANTIE

- Dommages environnementaux -

Une garantie de responsabilité enviro^{tale}

Conditions

- ↳ Dommage environnemental au sens de la directive
- ↳ Fait générateur fortuit (soudain, imprévu, inconnu de l'assuré) sur le site d'exploitation
- ↳ Frais engagés par l'assuré et sur demande de l'autorité compétente ou en accord avec elle

Dommages environnementaux

- Contamination des sols
- Dommages aux eaux
- Dommages causés à la biodiversité, espèces et habitats naturels protégés

Frais engagés

- **Prévention** de dommages environnem^{taux}
- **Réparations** - primaire,
 - complémentaire
 - compensatoire

UNE NOUVELLE GARANTIE

- Dommages environnementaux -

Une garantie de responsabilité enviro^{ta}le

Conditions

Périmètre

- ↳ Hors transport, nucléaire, RC produits
- ↳ Exclusions importantes :
 - Respect du permis d'exploiter (fonctionnement normal)
 - Risque de développement
 - OGM

DES REPONSES GLOBALES

de plus en plus complètes

CIBLES	Type d'assurance
TIERS	Responsabilité civile
SITE DE L'ASSURE	Dommmages
PATRIMOINE COLLECTIF ENVIRONNEMENTAL	Pertes pécuniaires

CONTACTS

ASSURPOL

Tour Franklin

92042 Paris la Défense cedex

Téléphone: 01 47 76 53 33

Fax.: 01 46 92 02 55

assurpol@assurpol.fr

www.assurpol.fr